

## La taxe d'apprentissage

L'I.S.P.B - Faculté de Pharmacie de Lyon, est habilité à percevoir la taxe au titre de la catégorie 3 "cadres supérieurs" et par la règle du cumul, celle des catégories 2 et 3 "cadres moyens" et "cadres supérieurs".

## Comment verser ?

- Par l'intermédiaire d'un OCTA (Organisme Collecteur Agréé de Taxe d'Apprentissage) : chambre de commerce, chambre des métiers, organisme de branche professionnel...

- En lui demandant d'effectuer le versement à l'I.S.P.B-Faculté de Pharmacie de Lyon par chèque établi au nom de l'Agent Comptable de l'Université Claude Bernard Lyon 1.

Dans ce cas, nous vous remercions de bien vouloir nous informer de cette démarche.



Contact :  
Madame Karima Mezrai

karima.mezrai@univ-lyon1.fr

**Avec nos remerciements renouvelés.**

**Institut des Sciences  
Pharmaceutiques et Biologiques-  
Faculté de Pharmacie de Lyon**

8 avenue Rockefeller  
F- 69373 Lyon Cedex 08  
Tél. +33 (0) 4 78 77 70 00  
Fax. +33 (0) 4 78 77 72 45  
www.ispb.univ-lyon1.fr



**LA TAXE  
D'APPRENTISSAGE**  
Un soutien aux métiers de la pharmacie  
Campagne de collecte 2011

**PRIVILEGIER L'EXCELLENCE DE LA FORMATION  
EN SOUTENANT  
L'ISPB-FACULTE DE PHARMACIE DE LYON**

**PREMIERE** Faculté de Pharmacie

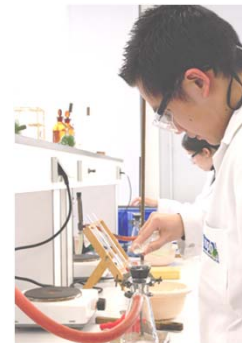
- Par le nombre d'étudiants ayant réussi le concours d'internat rapporté au *numerus clausus*
- A proposer (à compter de la rentrée 2011) une filière Pharmacien Entrepreneur dans le cadre d'une convention avec les écoles de commerce (EM-Lyon, ...)

**SEULE** Faculté de Pharmacie

- Ayant une filière Pharmacien Ingénieur organisée dès la seconde année en lien avec de nombreuses écoles d'ingénieurs en France et à l'étranger
- Assurant la formation des pharmaciens militaires

**PARMI LES MEILLEURES** Facultés de Pharmacie

- Par la diversité des formations proposées en **filière OFFICINE** et en **filière INDUSTRIE** (notamment en lien avec l'IPIL)
- Par la qualité de ces formations unanimement reconnues par le monde professionnel.



## L'ISPB en chiffres

Depuis huit ans l'Institut des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques - Faculté de Pharmacie de Lyon s'est donné comme objectif de favoriser l'obtention de moyens supplémentaires au service de la formation de tous les étudiants engagés dans un des cursus que nous organisons.

La taxe d'apprentissage est bien sûr l'un de ces moyens privilégiés. Elle a permis de développer ces dernières années la mise en place de travaux pratiques et d'enseignements coordonnés, de donner aux responsables d'années et de travaux pratiques, des moyens supplémentaires pour investir dans du matériel nouveau et pour permettre l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans le cadre de l'enseignement.

Bien sûr nous souhaitons prolonger cet effort et nous avons besoin de votre aide pour atteindre nos nouveaux objectifs.

En versant à l'I.S.P.B. - Faculté de Pharmacie de Lyon la taxe d'apprentissage, vous participerez à l'amélioration continue de la formation des professionnels de santé de demain, notamment dans le secteur industriel auquel se destinent environ 30% de nos promotions, dans le secteur officinal qui concerne environ un tiers de nos étudiants et dans le secteur de la biologie qu'elle soit en laboratoire d'analyses ou industrielle.

D'avance nous vous remercions pour votre collaboration.

### Pour l'équipe de direction,

François LOCHER  
Professeur d'Université  
Directeur de l'ISPB  
Faculté de Pharmacie de Lyon

Pharmacien des  
Hôpitaux - Pharmacie  
Centrale des HCL

L'Institut des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques - Faculté de Pharmacie de Lyon est la plus importante Faculté de Pharmacie de province.

Le numerus clausus a été porté à 223 depuis 2008 soit une augmentation de 35 % par rapport à 2002.

Il accueille environ 1 950 étudiants qui préparent le Diplôme d'Etat de Docteur en Pharmacie et 250 internes qui préparent le Diplôme d'Etudes Spécialisées.

145 étudiants préparent un Master Professionnel Ingénierie pour la santé et un master Sciences du Médicament sera ouvert aux étudiants de différentes formations à partir de septembre 2011.

L'I.S.P.B. - Faculté de Pharmacie de Lyon regroupe 106 enseignants-chercheurs et 56 personnels administratifs et techniques.

25 disciplines sont enseignées totalisant 20 000 heures d'enseignement dont 6 000 heures de travaux pratiques.

## A QUOI SERT LA TAXE ?

**La taxe d'apprentissage, qui a pour but le développement d'un enseignement de qualité, sert exclusivement au domaine pédagogique.**

### Les réalisations

Renouvellement des matériels pédagogiques, modernisation de nos structures d'accueil, réfection des salles d'enseignement et de travaux pratiques...



### Les projets

- Poursuivre le renouvellement du matériel pédagogique afin de suivre l'évolution des technologies ;
- Réhabiliter des salles de travaux pratiques (physique, toxicologie et chimie thérapeutique ...) ;
- Créer une salle de travaux pratiques orientée sur les bioproductions en milieu stérile ;

- ...